COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 19 mai 2011 **n° 32** **page 1/2**

RAPPORTEUR : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : **Dénominations de voies sur la commune**

Mesdames, Messieurs,

Les dénominations des voies sur la commune permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle.

Les voies et projets concernés sont les suivants :

- Allée des CHAMPIGNONNIÈRES : il s'agit d'un projet privé ; une voie en impasse dessert plusieurs parcelles constructibles,

- Rue Anatole FRANCE : cette nouvelle voie est créée par la commune dans le cadre du chantier de rénovation urbaine,

- Chemin de la MALTOTERIE : la voie existante est prolongée pour intégrer un chemin sans dénomination et clarifier l'adressage,

- Lotissement le Clos Fresnette : à l'intérieur de ce lotissement privé plusieurs voies sont créées,

- Secteur de la Manufacture : suite à l'implantation du conservatoire de musique et de danse, les dénominations apporteront de la lisibilité aux cheminements existants.

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal.

VU l'avis de la commission de dénomination des voies du 5 avril 2011.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de dénommer (voir plans joints) :

Allée des CHAMPIGNONNIÈRES : l'origine de cette voie se trouve Chemin du PORTAIL ROUGE et se termine en impasse en desservant quatre habitations.

Rue Anatole FRANCE : (Ecrivain Français 1844 – 1924) Cette nouvelle voie prend son origine rue Marius MONTIER et se termine rue Elie CARTAN.

Chemin de la MALTOTERIE : Son origine et sa fin se situent chemin du MOULIN NEUF. Le chemin est prolongé et garde le même nom.

Lotissement le Clos Fresnette

1) Prolongation de la rue Anne FRANK : son origine est conservée rue Robert DESNOS mais cette rue traversant le lotissement du Clos Fresnette se prolongera désormais jusqu'à la rue MENDES FRANCE qui sera sa nouvelle extrémité.

2) Prolongation de la rue André CHENIER : son origine est conservée rue Fabre d'EGLANTINE mais cette rue traversant une partie du lotissement du Clos Fresnette se prolongera jusqu'au nouveau tronçon de la rue Anne FRANK.

3) Rue du Clos FRESNETTE : nouvelle voie dont l'origine et la fin se situent sur le nouveau tronçon de la rue Anne FRANK.

Secteur de la Manufacture

1) Allée du JARDIN DU DIRECTEUR : cette voie prend son origine au Giratoire rue Clément KREBS et se termine à l'entrée du Parc de la Manufacture appelé aussi « jardin du Directeur »

2) Prolongation de la rue Jean MONNET : la rue Jean MONNET sera prolongée et elle prendra désormais son origine Allée du JARDIN DU DIRECTEUR et se terminera en impasse.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 26/05/2011 N°3932
Publié au siège de la Mairie, le 3932

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM